



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**  
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



*De la Nature et des Hommes*

[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)

## Au jour le jour – Octobre 2022

01 10 : Langon – Manifestation anti-LGV

« ... Avec la LGV vers Dax, un voyageur allant de Bordeaux à Dax ferait 30 km de plus qu'aujourd'hui, tout en dépensant 4 fois plus d'électricité par kilomètre à 320km/h sur la LGV, qu'à 160 km/h sur la ligne actuelle. Avec la LGV Bordeaux-Toulouse, un voyageur allant de Paris à Toulouse ferait 150 km de plus en passant par Bordeaux qu'en prenant la ligne historique POLT par Orléans et Limoges tout en consommant énormément plus... C'était peut-être envisageable il y a 25 ans mais ceci n'est plus acceptable en 2022 ! »

02 10 : Seyresse – des adhérents de la commune attirent l'attention de la SEPANSO sur le projet d'installation d'un pylône antenne-relais à proximité de leurs habitations. Ils communiquent la pétition présentées pour s'opposer à ce projet.

03 10 : Labenne – Projet d'aménagement du Lotissement des chênes lièges – Saisies par Me Terrasse, la DREAL et la préfète des Landes rappellent au promoteur qu'un dossier de demande, conformément à l'article L 411-2 doit être réalisé avant tout commencement des travaux, y compris de libération des emprises (défrichage). Il doit notamment :

- Démontrer qu'il n'existe pas de solution alternative satisfaisante
- Faire la preuve que la dérogation ne nuit pas au maintien, dans un état de conservations favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle notamment du fait de la mise en place de mesures d'évitement, de réduction et de compensation,
- Démontrer la raison impérative d'intérêt public majeur du projet
- Contenir un diagnostic écologique complet des espèces protégées impactées permettant de caractériser et quantifier l'impact du projet sur chaque espèce concernée détectée
- Présenter les mesures appropriées d'évitement, de réduction d'impacts et, le cas échéant, de compensation.

04 10 : Biscarrosse – Dossier 461418 – Le Conseil d'État informe la SEPANSO et les autres parties prenantes que l'affaire est inscrite au rôle de la séance publique de jugement du 12/10/2022. Deux responsables de la Société des Amis de Navarrosse seront présents aux côtés de notre avocat.

05 10 : Luglon – La préfecture répond à notre courrier du 23 août concernant le parc résidentiel de loisir Los Palafitos : tout semble règlementaire normal...

06 10 : Biscarrosse – Dossier 461418 – Le Conseil d'État transmet copie d'un mémoire en réplique déposé par l'avocat de la commune (3 pages + 2 pièces jointes)

06 10 : Bordères – audience chez le juge de mise en état – Me Ruffié a représenté les riverains, l'ARSBB et la SEPANSO.

06 10 : Anguilles (trafic de civelles) – La Chambre d'instruction de la Cour d'Appel de Bordeaux examine les dossiers 2022/00350 et 2022/00351 (requêtes aux fins d'annulation) – Me Ruffié a produit des écritures dans l'intérêt de la SEPANSO.

07 10 : Mées – Enquête publique relative à la création, d'une zone d'activités économiques « L'Aerial »  
- Observations SEPANSO : 1 seule page (nous renvoyons à nos observations antérieures et à celle de riverains adhérents).

07 10 : État des lieux dans les 12 départements de Nouvelle Aquitaine relative aux chartes d'engagement des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques dite « Charte riverains » - Réponse SEPANSO 40 adressée à FNE-NA : 1 page

10 10 : Saint-Pandelon - Enquête publique relative à la demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers présentée par la Compagnie des Salins du Midi et des salines de l'Est – Observations SEPANSO très argumentées grace à Bruno Cahuzac, géologue : 7 pages – Plusieurs riverains qui avaient demandé une réunion publique et ont eu connaissance de nos observations nous ont remercié.

11 10 : Mont de Marsan – Cinéma Grand Club - Festival Al'Terre Ciné à 19h30 : « L'Association Landaïse pour la Promotion de l'Agriculture Durable » et l'Association « Les Jardins reconnaissants » présentent le documentaire « Mission Régénération » en présence de la SEPANSO (représentée par Georges Cingal). Selon Joshua Tickel et Rebecca Harrell Tickel : *les sols de la planète sont la clé pour inverser le réchauffement climatique. En effet, en les régénérant, nous pouvons stabiliser le climat de la Terre, restaurer les écosystèmes perdus et créer des réserves alimentaires abondantes. De quelle manière la nourriture que vous mangez peut inverser le cours des choses, guérir votre corps et finalement sauver notre monde.*

Nota Bene : le film sera projeté à Dax le 17 novembre – G. Cingal animera les discussions avec l'ALPAD.

12 10 : Biscarrosse – Dossier 461418 – Audience au Conseil d'État

13 10 : Pau – Trafic de civelles – La Chambre des Appels correctionnels de la Cour d'appel renvoie ce dossier au 12 janvier 2023 – Dossier suivi par Me Ruffié (17028)

13 10 : Mont de Marsan – Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites – Formation Sites – Jean-Pierre Temboury a représenté la SEPANSO

14 10 : Rion des Landes – Dossier 21BX00004 (SASU Rion des Bois) – La SEPANSO reçoit communication du code télérecours citoyens.

14 10 : Rion des Landes – Dossier 21BX04428 (URBA 128 Photovoltaïque) - La SEPANSO reçoit communication du code télérecours citoyens.

15 10 : Cagnotte – Jour de la Nuit – Le Conservatoire des Espaces Naturels a proposé deux animations : exposé et construction de gîtes à chauves-souris l'après-midi, puis sortie nocturne avec exposé et bat-box pour repérer des secteurs habités par des chauves-souris

17 10 : Enquête publique (du 17 octobre au 16 décembre) : projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne

17 10 : Mont de Marsan – Conseil Départemental – Commission Nature - Georges Cingal a représenté la SEPANSO.

17 10 : Mont de Marsan – Me Stéphanie Olaloo et Me Sandrine Dulhoste reçoivent Jean Dupouy pour faire le point sur les dossiers traités par Me Ambre Soumaille-Slawinski qui a démissionné du Barreau.

- Dossier 21BX00004 (Rion des Bois à Rion des Landes)
- Dossier 21BX04428 (Urba 128 – photovoltaïque à Rion des Landes)
- Dossier TA2001117-3 (PLUi Pays tarusate)

18 10 : Mont de Marsan – CODERST Annulé

18 10 : Mimizan – La Cour administrative informe la SEPANSO qu'elle a enregistré le recours de la commune le 10/10/2022 sous le numéro 22BX02639. Ce recours peut être communiqué par voie dématérialisée.

18 10 : Azur – La SEPANSO signale des dépôts de déchets

18 10 : Mont de Marsan – Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers - Georges Cingal a représenté la SEPANSO – Le PV de la réunion du 13 septembre sera transmis le 19 octobre, y est annexée la note de la SEPANSO sur les projets photovoltaïques préparée par Jean-Marie Clet.

19 10 : Pau – Dossier 2000475 (dérogation pour destruction d'espèces protégées à Tarnos) – Audience au Tribunal administratif – Georges Cingal a représenté la SEPANSO

19 10 : Pau - Audience au Tribunal administratif – Dossier 2001785 (défrichement Parc d'Hiver) - Georges Cingal a représenté la SEPANSO

19 10 – Mimizan – les dossiers juridiques commencent à intéresser des journalistes

Article : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/landes/mont-de-marsan/pression-immobiliere-le-projet-de-construction-sur-le-parc-d-hiver-fait-polemique-a-mimizan-2638360.html>

Vidéo : [https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/programmes/france-3\\_nouvelle-aquitaine\\_jt-12-13-aquitaine](https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/programmes/france-3_nouvelle-aquitaine_jt-12-13-aquitaine)

Une nouvelle visite du Parc d'Hiver a permis d'identifier une nouvelle espèce sur ce site : le Géotrupe des bois, *Anoplotrupes stercorosus*, qui apprécie les champignons pourris et les crottins  
[https://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/10539](https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/10539)



Le maire de Mimizan annonce que la commune fait appel de la décision du tribunal administratif de Pau favorable à la SEPANSO...

20 10 – Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage – réunion de travail sur le classement des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts – PV officiel : 4 pages

21 10 : Alouettes – Le Conseil d'État, saisi en référé par la LPO et One Voice, ordonne la suspension des arrêtés du ministre de la transition écologique du 04 octobre 2022 relatifs au nombre maximum

d'alouettes des champs capturées à l'aide de pantes dans les départements de la Gironde, des Landes, du Lot & Garonne et des Pyrénées Atlantiques. De même pour les matoles dans les Landes et le Lot & Garonne (campagne 2022-2023). L'affaire sera examinée au fond ultérieurement.

23 10 : Léon – La SEPANSO attire l'attention de la préfète sur la modification n° 1 du PLU de la commune (2 pages). Nous attirons son attention sur le fait que les élus semblent avoir favoriser la société Paloma.

24 10 : Pays Tarusate – Dossier 2001117-3 – Le Tribunal administratif informe la SEPANSO que « l'affaire qui était inscrite au rôle de l'audience du 09/11/2022 est renvoyée à l'audience du 09/11/2022 à 11h30 ». Les juges négligent le fait que Me Soumaille-Slawinski a quitté le barreau et que la SEPANSO dispose d'un délai de deux mois pour choisir un.e autre avocat.e

24 10 : Labenne – Me Terrasse adresse à la préfète des Landes une demande mise en demeure de la société SNC LABENNE LAGUERE de déposer un dossier de demande de dérogation au titre de la destruction, la mutilation, la capture, l'enlèvement ou la perturbation intentionnelle d'espèces animales non domestiques ou végétales non cultivées et la destruction, l'altération ou la dégradation des habitats d'espèces protégées au titre des articles L. 411-1 et suivants du code de l'environnement, dans le cadre du projet de lotissement « Domaine de la Palombière »

25 10 : Suppléance Me Soumaille-Slawinski – Me Cathy Gabez, bâtonnier du Barreau de Mont de Marsan répond au courrier de Jean Dupouy (3 pages)

26 10 : La préfète signe et fait publier l'arrêté n° SNF/2022/1516 portant renouvellement de l'agrément de la Fédération SEPANSO Landes au titre de la protection de l'environnement

26 10 : Rion des Landes – Dossier 21BX00004 (SASU Rion des Bois) – La Cour administrative d'appel invite la SEPANSO à faire connaître l'avocat.e choisi.e pour remplacer Me Ambre Soumaille-Slawinski.

26 10 : Bureau inter CLE SAGE Adour amont et SAGE Midouze – Patrick Ponge a représenté la SEPANSO

26 10 : Bureau SAGE Midouze - Patrick Ponge a représenté la SEPANSO

26 10 : Labatut – Commission de suivi de site CEMEX (suivi des mesures compensatoires...) – Georges Cingal et Julie Brugnot ont représenté la SEPANSO – La DREAL a complimenté les chargées de mission de la SEPANSO et de la LPO.

28 10 : Saint-Paul les Dax – Conseil d'administration SEPANSO Landes

29 10 : Moliets-&-Maà – L'association Terre2M organise un colloque sur la forêt des Landes et du Marensin. Georges Cingal a représenté la SEPANSO à la table ronde qui suivait les exposés (Nathalie Penella pour T2M, Stéphane Latour pour la Fibois et Denis Loustau pour l'INRAE).

30 10 : Amou – Rassemblement autour du cèdre – Hervé le Bouler qui était présenté a lu un extrait de son livre.

31 10 : Pays tarusate – Dossier 201117-3 (PLUi) – A la demande de la SEPANSO un huissier remet au greffe du Tribunal administratif la correspondance du bâtonnier du barreau de Mont de Marsan précisant que Me Soumaille-Slawinski est démissionnaire. La SEPANSO rappelle « *que cette situation impose que toute affaire dans laquelle cet avocat était inscrit pour représenter une partie est interrompue de plein droit. Aucun acte ou décision ne pourrait être légitime avant remplacement du représentant de cette partie* »

31 10 : Seyresse – le maire refuse l'édification d'une antenne-relais en considérant que la proximité du pylône avec l'axe d'approche de l'aérodrome fait craindre un risque de perturbation des équipement radioélectriques à bord des aéronefs...

## **Documents :**

**Une écologie de l'alimentation**, 301 pages - N. Bricas & al – Quae éditions

**L'Écotoxicologie en questions**, 75 pages – I. Lamy & al - Quae éditions

**Feux de végétation, comprendre leur diversité et leur évolution**, 139 pages – T. Curt & al - Quae éditions

**Effet des sons anthropiques sur la faune marine, cas des projets éoliens offshore**, 171 pages – J. Bonnel & al - Quae éditions

Ces 4 ouvrages peuvent être téléchargés gratuitement.